

■ **Country Saloon Coplama AG**, précédemment à Niedererlinsbach, société anonyme (FOSC du 02.08.2001, no 147, p. 5913). Siège transféré à Chapelle (Glâne). Statuts originaires du 13 juillet 1993 entièrement révisés le 2 juillet 2002. Nouvelle raison sociale: **Coplama S.A.** Nouveau but (but étendu): le consulting, la planification et le management dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des installations sportives, le commerce de produits et l'exploitation d'entreprises dans ces domaines. La société peut participer à des sociétés, acquérir, administrer et vendre des immeubles. Capital-actions: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000 chacune, entièrement libérées. Restrictions de la transmissibilité des actions. Convocation: lettre recommandée. Publications: FOSC. Conseil d'administration: Johann Boo, de Saanen, à Chapelle (Glâne) (inscrit), est administrateur unique, avec signature individuelle. Organe de révision: Fiduciaire Gilbert Butty SA, à Ursy. Nouvelle adresse de la société: 1608 Chapelle.

Journal no 108 du 16.07.2002
(00577708 / CH-249,3.001.599-8)